



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Méditerranée

Question écrite n° 1543

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le manque de matériel dont souffre la SNCF pour une bonne exploitation du réseau de lignes nouvelles. La mise en service du TGV Méditerranée, pourtant programmée depuis plusieurs années, a mis en évidence le décalage existant pour la livraison des rames TGV et les conséquences qui s'ensuivent pour l'exploitation et la qualité du service. Cette mise en service du TGV Méditerranée se trouve maintenant avoir des conséquences sur la desserte des vallées alpines durant l'hiver, puisque ce manque de matériel, malgré les efforts réels d'optimisation du parc accomplis par la SNCF, se traduira par une stagnation de la capacité des transports de l'entreprise ferroviaire vers les stations en période de pointe, avec donc un report sur les infrastructures routières saturées dans certaines vallées. Il avait déjà signalé cette situation à son prédécesseur sans obtenir de réponse, notamment sur les moyens financiers mis en oeuvre pour accélérer le programme de livraison des rames nouvelles. Au-delà de cette échéance, se pose le problème de la saturation progressive des sillons disponibles sur la ligne nouvelle Paris-Lyon, dite LN 1. Il souhaite connaître si des études ont été engagées pour accroître la capacité de cette ligne et faire face à l'accroissement du trafic ferroviaire voyageurs vers le sud-est, et notamment vers les Alpes et l'Italie.

Texte de la réponse

Le programme de livraison des rames TGV est examiné régulièrement par le Comité des investissements à caractère économique et social (CIES). Il s'agit de mettre en adéquation les besoins en investissements de l'entreprise avec sa capacité d'autofinancement, tout en veillant à la rentabilité financière des différents projets. Compte tenu de la politique de volume menée par la SNCF sur les activités de transport, favorisée par la montée en charge du TGV-Méditerranée, le programme de livraison du matériel roulant se poursuit. Une levée d'option sur 22 rames duplex a ainsi été autorisée par le CIES d'automne 2001, afin de faire face à la montée en charge du trafic. S'agissant de la saturation progressive de la ligne Paris-Lyon, dite LN1, en mars 2002, le ministre alors chargé des transports a demandé à Réseau ferré de France (RFF) de travailler à l'élaboration d'un projet qui précisera la consistance des aménagements de désaturation nécessaires, en fonction de la croissance des dessertes existantes et de la mise en service de dessertes nouvelles liées à l'ensemble des projets utilisant une section de cette ligne à grande vitesse. Les études préalables de ce projet de désaturation ont été engagées et RFF devrait être en mesure de présenter un dossier de faisabilité au courant du second semestre 2003.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1543

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 août 2002, page 2834

Réponse publiée le : 25 novembre 2002, page 4463